

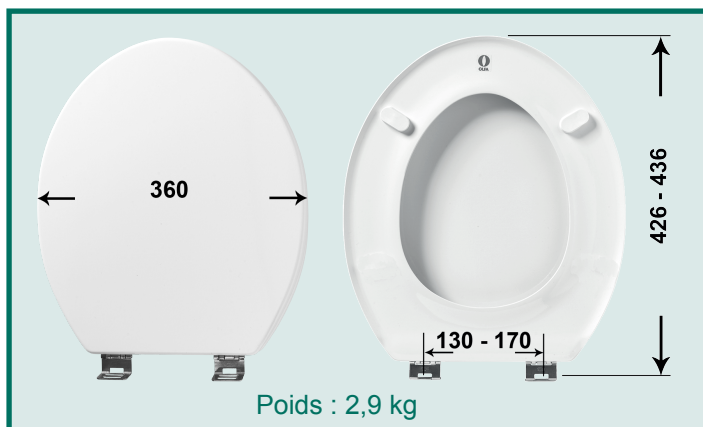


# FICHE PRODUIT

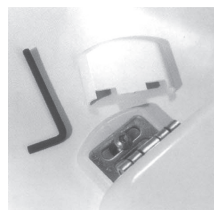
## Descriptif Technique

### EUROPE Double Blanc

Réf : 7EU00010206B



#### CHARNIERES, VISSERIES ET FIXATIONS



Livré avec 2 vis Inox, 6x70  
(x5CrNi 18/10) = Inox AISI 304  
Charnières en Inox  
Capots Blancs  
Ecrus Nylon

Vissage sur le dessus  
de la cuvette

Disponible avec options :

- Bioactif \*
- Chevilles à bascule pour  
céramiques non percées en  
dessous (Réf. : 7SFCHEVN)

\* cf fiche technique bioactif



### Les abattants OLFA sont conformes à la Norme abattant de WC

Un matériau unique, LE BOIS RETICULE®

"Bois réticulé®" : Composite réticulé à base de bois, famille définie par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), lors de l'élaboration de la Norme NF. Le bois réticulé® est obtenu grâce à un procédé exclusif : la double action de la chaleur (200°C) et de la pression (450 t) fait réagir les résines contenues dans un mélange à base de farine de hêtre.

La Norme NF abattant de WC (NF XP D12-207 et NF 240) détenue par OLFA a été élaborée par l'AFNOR et le CSTB en collaboration avec des fabricants d'abattants de WC et des céramistes.

**Classement Feu / Fumée** du bois réticulé OLFA :

Réaction au feu : **M2** selon Norme NF P92-507

Dégagement de Fumée : **F1** selon Norme NF F 16-101 et NF F 16-102

**Résistance en milieu humide** : Tenue de plus de 200 h dans une étuve à 50°C et 99% d'humidité relative. Immersion totale dans de l'eau portée à 65°C pendant plus de 2 heures (Exigence norme NF = 1 heure).

**Résistance mécanique** : Endurance mécanique : 100 000 cycles, très supérieure aux 30 000 cycles exigés par la norme NF. Charges statiques 200 Kg (Norme NF : 150 Kg). Charges dynamiques 75 Kg pendant plus de 60 000 cycles (Norme NF : 30 000 cycles).

**Résistance chimique** : Résiste aux tests de l'acide sulfamique, acide urique, soude caustique, eau de Javel et aux différents produits du marché. Intouchable à l'éosine. Exigé par la norme NF.

**Entretien** : Nettoyage à l'éponge avec les produits d'entretien classiques pour abattants. Il est recommandé de lever la lunette lors de l'entretien de la cuvette. L'utilisation de toute substance fortement chlorée, d'acides et de produits abrasifs est à proscrire.

**Garantie** : 5 ans

#### **PRECONISATION \***

Habitat	+++
Collectivités	+++
Hôtellerie	+++
Milieu Hospitalier	+++

Légende :  
de +++ : parfaitement adapté  
à --- : totalement inadapté

\* en fonction des exigences de résistance mécanique et physique de chaque environnement